



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU 7 AVRIL 2017**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 30 mars 2017.

Décide :
à 19 voix pour et 6 voix contre

Budget Primitif Ville

D'accepter et de voter les propositions faites.

Fixation des taux d'imposition des trois taxes

D'appliquer les taux ci-dessous :

	Bases d'imposition effectives 2016	Bases d'impositions prévisionnelles 2017	Taux %	Produit fiscal 2017 attendu à taux constant en euro
Taxe d'habitation	5 894 032	5 911 000	14,60	863 006
Foncier bâti	4 504 399	4 534 000	15,96	723 626
Foncier non bâti	21 200	21 300	60,72	12 933
TOTAL				1 599 565

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE